



# AU CONTACT

LA LETTRE DU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

Chers amis de l'armée de Terre,

N° 49 — Juin 2021

La jeunesse est l'avenir de notre Nation, un atout pour notre pays, la force de l'armée de Terre. Il serait probablement plus pertinent de parler des jeunesses car à mieux l'observer : elle est d'âges différents, des adolescents aux jeunes adultes ; elle est issue d'une grande diversité sociale ; elle provient évidemment de toute la France métropolitaine et ultramarine ; elle présente des talents extrêmement variés. Cette diversité fait sa richesse.

Au cœur du troisième projet porté par la Vision Stratégique, il s'agit pour l'armée de Terre d'accomplir une mission noble et double : contribuer à l'éducation de la jeunesse aux enjeux de Défense et également lui apporter des réponses. Répondre aux simples curieux ou à ceux qui s'interrogeraient sur un possible engagement pour rejoindre nos rangs. Nobles missions, belle ambition. En effet, l'enjeu est bien de renforcer la cohésion et la résilience de la Nation.

S'appuyant sur l'expérience et les valeurs « terriennes », les différents dispositifs mis en cohérence par notre politique jeunesse visent cinq objectifs, les « 5i ». Intéresser aux questions de Défense, inciter les adolescents à aller plus loin dans leur connaissance de l'armée de Terre, leur proposer de s'initier, c'est-à-dire de confronter leur approche théorique à la réalité grâce à des stages ou des périodes militaires et in fine intégrer des jeunes adultes, en leur proposant de vivre quelques mois avec nous, pour acquérir éventuellement une première expérience professionnelle. Tout ce parcours contribue à imprégner la jeunesse de nos valeurs.

Comme au combat, dans l'accomplissement de cette mission à vocation interministérielle, l'action est collective et l'armée de Terre œuvre notamment aux côtés des ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Travail... Des partenariats fructueux pour être à la hauteur des attentes de nos jeunes.

Découvrir les multiples actions qui cherchent à intéresser, inciter, initier, intégrer et imprégner notre jeunesse, c'est ce que vous propose cette 49e lettre Au contact.

L'armée de Terre au contact de la jeunesse !

Général d'armée Thierry Burkhard





Florence Parly, ministre des Armées  
(Photo antérieure à la pandémie de la COVID-19)

# PRIORITÉ À LA JEUNESSE

## AMBITION JEUNESSE

Le 25 mars 2021, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, présentait l'organisation du ministère en faveur de la jeunesse :  
« Le plan Ambition Armées-Jeunesse est une nouvelle étape et un raffermissement du lien que nous tissons chaque jour entre la jeunesse et les armées ».

Cette politique s'insère dans le Service National Universel (SNU), annoncé en 2018, et du plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution ».



La jeunesse constitue une priorité du ministère des Armées. Depuis la fin de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense en 2011, les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) s'emploient à informer la jeunesse en la mettant directement en contact avec les armées.

614 694 jeunes ont effectué leur JDC en 2020. 89,5 % d'entre eux estiment que la JDC leur a donné une meilleure image de la Défense et des armées.

## TROIS AXES MAJEURS

Relever le défi de l'attractivité.

Contribuer à l'insertion socio-professionnelle.

Contribuer à la construction d'une citoyenneté active.

# LA JEUNESSE, UN ENGAGEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE



Le 25 mai 2021, le général d'armée Thierry BURKHARD, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), préside le **Forum Ambition-Jeunesse Terre**. Cet événement marque le lancement de la nouvelle politique jeunesse de l'armée de Terre.

S'intégrant dans l'ambition ministérielle armées-jeunesse, cette politique structure l'offre de l'armée de Terre au profit des jeunes Français. Celle-ci s'étend du collège jusqu'à l'enseignement supérieur.

Portée par le commandement Terre pour le territoire national, la politique jeunesse s'incarne à travers divers dispositifs présentés dans les pages suivantes.

## PROJET N° 3 : UNE AMBITION TERRE POUR LA JEUNESSE

- Contribuant à l'éducation de la jeunesse française aux enjeux de défense.
- Accompagnant la montée en puissance des deux phases obligatoires du SNU sans que cela n'obère nos capacités opérationnelles.
- Tirant le meilleur parti des opportunités ouvertes par le souhait de nombreux jeunes gens d'effectuer dans les armées la phase ultérieure d'engagement du SNU.



# L'ENSEIGNEMENT DÉFENSE

## Education à la défense

La culture de défense et de sécurité nationale est inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent acquérir pendant toute leur scolarité.

L'armée de Terre appuie les équipes pédagogiques du ministère de l'Éducation nationale à travers des rencontres, échanges, visites, selon le protocole d'Éducation - Défense de 2007, qui s'incarne dans certaines académies par un trinôme Éducation - Défense - Institut des Hautes Études de Défense nationale (IHEDN).

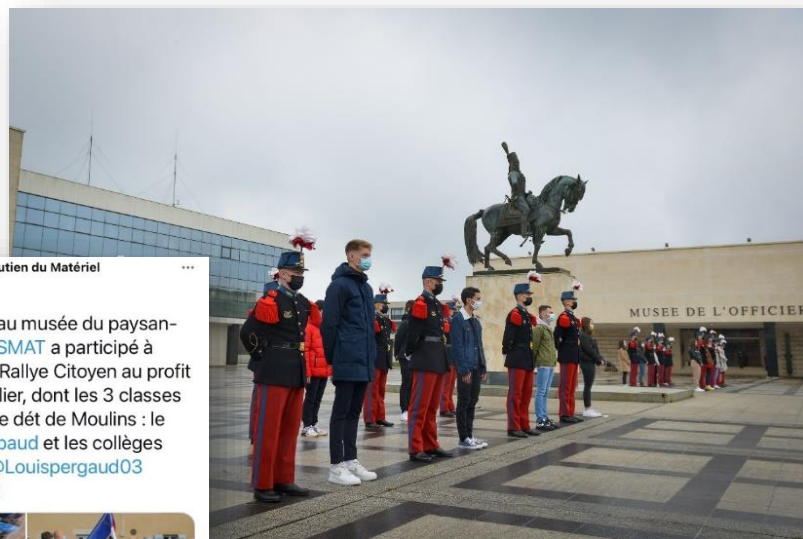
## Classes de défense et de sécurité globale (CDSG)

Les CDSG permettent de faire se rencontrer des élèves du secondaire et des militaires en vue d'acquérir des repères et de comprendre la Défense, à travers ses métiers, ses acteurs, ses enjeux, son histoire, sa mémoire et son patrimoine. Conduites par les échelons locaux, elles illustrent l'intérêt majeur de la coopération entre les unités de l'armée de Terre et le ministère de l'Éducation nationale. D'ici l'été 2023, l'objectif est que chaque formation de l'armée de Terre soit binômée avec au moins une classe de troisième ou de seconde.

## Cordées de la Réussite

Les Cordées de la Réussite ont pour objectif d'assurer un accompagnement pédagogique au profit d'élèves du secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

Au sein de l'armée de Terre, l'école spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan porte ce dispositif à travers des parrainages entre lycéens et élèves-officiers.



Création  
en 2005

195  
classes et  
ateliers  
Défense

9250  
jeunes, en  
majorité  
en classe  
de 3<sup>e</sup>

[Lien : EDUSCOL ressources pédagogiques](#)

EDUSCOL

J'enseigne Je me forme Scolarité de l'élève Ecoles et établissements Disciplines et thématiques

Actualité : Héritiers de mémoire (5e édition)

Où suis-je ?

Hommage à M. Samuel Paty et unité autour des valeurs de la République - 2 novembre 2020

Les valeurs républicaines à l'école

Prix national de l'éducation de l'Académie des sports

Droits de l'Homme

Égalité filles-garçons et prévention des violences sexistes et sexuelles

Prévention des LGBTphobies

Tout afficher

Citoyenneté et valeurs de la République

L'enseignement de défense au lycée

Les « entrées défense » : sélection de ressources

Les autres vecteurs de l'enseignement de défense

Correspondants nationaux et académiques pour l'éducation à la Défense

Les dispositifs Classes défense et sécurité globales (CDSG) et Cadets de la défense

Organiser la défense et la sécurité de la nation

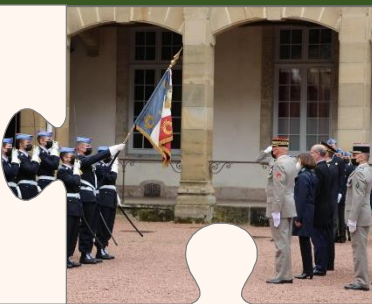
Pour aller plus loin

Cherchez de mémoire : Découvrez le partenariat entre le ministère des Armées et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports au service de l'enseignement de défense.

# UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE



Une offre d'enseignement diversifiée, du secondaire au post-bac



15 %

de places réservées aux boursiers



4500

élèves en 2020 dont 268 boursiers et 120 élèves en classes préparatoires à l'enseignement supérieur



Création du **BTS Cyber Défense** pour répondre aux besoins de l'armée de Terre



## OBJECTIFS

Ouverture sociale  
Aide aux familles  
Aide au recrutement



100 %

de réussite au Bac 2020

## Les lycées militaires de l'armée de Terre

Sur les six lycées militaires de la Défense, quatre sont confiés à l'armée de Terre (Aix-en-Provence, Autun, La Flèche et Saint-Cyr-l'École). Ces établissements d'enseignement et d'éducation relèvent du ministère des Armées. L'encadrement est militaire. Des professeurs détachés de l'Éducation nationale assurent l'enseignement. Les lycées militaires ont pour **vocation l'aide à la famille** en offrant une stabilité scolaire aux enfants de militaires et de fonctionnaires titulaires, ainsi qu'aux élèves boursiers de l'Éducation Nationale depuis 2008.

## Ecole Militaire Préparatoire et Technique (EMPT)

La création d'une nouvelle école technique à Bourges en 2022 découle directement du **projet n° 5 de la Vision stratégique du CEMAT**. Ouverte aux élèves à partir de 16 ans, l'EMPT offre un parcours menant à la fois au bac (professionnel et technologique) et à un niveau de formation militaire élémentaire en deux ans. Cette nouvelle école apportera une réponse au défi de technicité posé par la transformation Scorpion.



## Les classes préparatoires

Les lycées militaires proposent également une **aide au recrutement** à travers leurs classes préparatoires aux grandes écoles. Ces classes préparatoires sont ouvertes à tout jeune Français, titulaire d'un bac général et physiquement apte. Elles préparent leurs élèves avec un programme adapté aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires (Saint-Cyr pour l'armée de Terre).

# DÉCOUVERTE DE L'ARMÉE DE TERRE PAR L'IMMERSION

## LA PÉRIODE MILITAIRE

Ce stage au sein d'un régiment offre l'opportunité de s'immerger dans le milieu militaire, s'initier à ses valeurs, mais également découvrir les pratiques et les parcours professionnels liés à l'armée de Terre. Depuis cette année, les périodes sont ouvertes aux candidats SNU souhaitant effectuer leur mission d'intérêt général dans l'armée de Terre.

### DEUX NIVEAUX DE PÉRIODES MILITAIRES (PM)

**Les PM « d'initiation »** comprennent la Période Militaire Terre, la plus courante, ou encore la Période Militaire Leadership (organisée dans le cadre de partenariats avec des universités).

**Les PM de « perfectionnement »**, plus spécifiques, sont destinées à des profils entretenant déjà un lien étroit avec l'armée de Terre. Il s'agit des PM supérieures, parachutistes, cynotechniques, forces spéciales ou encore de maintenance.

Les PM sont un outil d'information, d'acculturation et de recrutement, permettant de susciter parmi la jeunesse de potentielles vocations au sein de l'armée de Terre, au profit des forces d'active et de réserve.



8472

jeunes ont  
effectué une  
PM en 2020



<https://www.sengager.fr/periodes-militaires>

# AU PROFIT DU MONDE ÉTUDIANT

## Stage MEDOT

Ce séminaire d'une journée initie des étudiants ou des cadres à la « méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle tactique (MEDOT) », propre à l'armée de Terre. Encadrés par deux officiers, les participants sont répartis en groupes de travail et réfléchissent à un problème tactique selon la méthode utilisée dans les états-majors de l'armée de Terre.

## Les associations Défense

L'augmentation du nombre de masters dans le domaine de la sécurité et de la défense s'est traduite par la création d'associations étudiantes dans ces domaines. Celles-ci établissent des liens privilégiés avec les armées et le monde civil de la Défense. Dans ce cadre, des conférences, des visites ou des veilles stratégiques sont organisées au profit des associations.

## Le Partenariat Grandes Écoles (PGE)

Réservé aux élèves issus de certaines grandes écoles (IEP, ESSEC, Polytechnique, ENS Lyon et Paris), le PGE vise à développer l'aptitude des candidats au commandement, à la gestion du stress et à la prise de décision en situation d'urgence, ainsi que l'esprit d'équipe et le goût de l'effort. Il leur est possible de poursuivre leur engagement dans la réserve opérationnelle au grade de sous-lieutenant.

## La réserve

La réserve opérationnelle permet à tout Français de servir dès l'âge de 17 ans et demi dans l'armée de Terre, tout en poursuivant ses études. La proximité entre les bassins étudiants et certains régiments permet d'accorder harmonieusement le parcours d'étude et l'engagement dans la réserve opérationnelle. Les réservistes sont principalement employés sur le territoire national (Sentinelle, Résilience, aide aux populations).



# UNE OFFRE DE STAGES DIVERSIFIÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

**10 000  
offres**

de stages ont été émises  
en 2020 sur l'ensemble du  
territoire, dont des CAJ.



## 3 TYPES D'EXPÉRIENCE

L'armée de Terre propose des stages « découverte » ou professionnels sous conventions. Ils s'organisent sur une durée allant de 1 semaine à 6 mois maximum.

Les Contrats Armées-Jeunesse (CAJ) sont des contrats de travail à durée déterminée, de trois mois maximum. Ils offrent une première expérience professionnelle à des étudiants, bac+3 minimum, en fin d'études ou jeunes diplômés.

Les contrats d'apprentissage ou d'alternance sont aussi une forme d'expérience présentée aux jeunes, du CAP/BEP au master, et pour une durée de 6 mois à 3 ans.

Master 1 en relations  
internationales – stage  
professionnel de 3 mois au  
Centre de doctrine et  
d'enseignement du  
commandement

Master 2 en  
communication – stage  
professionnel de 6 mois  
au sein de la cellule  
communication d'un  
régiment de l'armée de  
Terre

Quelques  
exemples

Stage en entreprise  
de 3<sup>e</sup> – stage de  
découverte d'une  
semaine dans un  
régiment de l'armée  
de Terre.

**VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE  
AU CŒUR DE LA DÉFENSE**

Choisissez un type d'offre : Choisissez un domaine : Choisissez une région :  
+ Plus de critères  
Rechercher

Le ministère des armées propose plusieurs dispositifs pour les jeunes de moins de 30 ans dont les stages conventionnels, les contrats d'apprentissage et les contrats armées-jeunesse. Chacun peut trouver une offre qui correspond à ses envies et à son niveau afin de découvrir le ministère des armées.

| STAGE                                                                                                                                              | APPRENTISSAGE                                                                                                                                                                                                                                                                       | CONTRAT ARMÉES-JEUNESSE                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau : de la classe de 3 <sup>e</sup> à l'enseignement supérieur ;<br>Durée : de 1 semaine à 6 mois maximum ;<br>Modalité : convention de stage. | Niveau : de CAP/BEP à Master ;<br>Durée : de 6 mois à 3 ans selon la durée de formation nécessaire à la préparation du diplôme ;<br>Modalité : contrat de droit privé s'adressant aux jeunes de 16 à 29 ans réunissant les conditions de formation, d'apprentissage et de pratique. | Niveau : être titulaire au minimum d'une licence ;<br>Durée : de 3 à 6 mois maximum non renouvelable ;<br>Modalité : contrat à durée déterminée (CDD) s'adressant aux étudiants titulaires jusqu'à 31 ans après la fin des études. |
| En savoir Plus                                                                                                                                     | En savoir Plus                                                                                                                                                                                                                                                                      | En savoir Plus                                                                                                                                                                                                                     |

<https://www.stages.defense.gouv.fr>



# INSERTION DANS LA VIE ACTIVE



**Le SMA**  
Notre victoire : leur réussite

## Le Service militaire adapté (SMA)

Mis en place en 1961, rattaché au ministère des Outre-mer, le SMA est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit des jeunes ultramarins, de 18 à 25 ans, éloignés de la qualification et du marché de l'emploi.

Déployé en Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, ainsi qu'à Périgueux avec un centre dédié à la mobilité et à la formation, le SMA est en capacité d'accueillir chaque année jusqu'à **6000 bénéficiaires**.

## Le Service militaire volontaire (SMV)

Créé en 2015, le SMV adapte à la métropole le dispositif du SMA.

Les trois régiments Terre du SMV (Montigny-lès-Metz, Bretigny-sur-Orge, La Rochelle) accueillent chaque année jusqu'à **5000 jeunes** âgés de 18 à 25 ans. Il aide à l'insertion civique et professionnelle de jeunes en situation de décrochage. La formation proposée dure entre 8 et 12 mois.

En moyenne,  
**75 %**  
d'insertion  
professionnelle



**SMV**  
**ARMER POUR L'EMPLOI**

# RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE EN CLIQUANT SUR LES LIENS CI-DESSOUS

suivez  
le compte Twitter  
du CEMAT :  
**@CEMAT\_FR**



CENTRE DE  
DOCTRINE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
DU  
COMMANDEMENT



PÔLE  
RAYONNEMENT  
DE L'ARMÉE DE  
TERRE

Comment s'inscrire en 2 mn ?

sur : [www.rc-terre.fr](http://www.rc-terre.fr)

Cliquez en haut à droite sur  
« Espace RC-T / militaire / AMR »  
Puis sur « Première visite RC-T »  
saisir vos données.

Après contrôle avec la DRH-AT,  
vous recevrez un mail pour  
configurer votre mot de passe.